





Dans le Gâtinais

Les parrains ne se sont pas bousculés

Valérie Pécresse

Lysiane Chapuis (Aillant-sur-Milleron)

Jean-Jacques Malet (Bellegarde)

Christiane Flores (Coudroy)

Gérard Larcheron (Ferrières)

Benoit Digeon (Montargis)

Dominique Laurent (Pannes)

Wondwossen Kassa (Saint-Maurice-sur-Aveyron)

Valérie Bascop (Vimory)

Jean-Pierre Door, Marianne Dubois (députés)

Hugues Saury (sénateur) Ariel Lévy,

Corinne Melzassard (conseil départemental 45)

Patrice Malchère (Achères-la-Forêt)

Bruno Moulie (Aufferville)

Christophe Chamoreau (Buthiers)

Gilles Auger (Guercheville)

(Diant)

Pascal Pommier (Egreville)

Maxime Labelle (Montcourt-Fromonville)

Bruno Landais (St-Pierre-lès-Nemours)

Jean-Philippe Pommeret (Ury)

Francis Plé (Villebeon)

Sylvie Bouchet-Bellecour (députée)

Pascal Gouhoury, Bernard Cozic

(conseil départemental 77)

Valérie Lacroute
(Nemours / Conseil régional IDF)

Emmanuel Macron

Christophe Bonniez (Briarres-sur-Essonne) Thierry Dupuis

(Bazoches-sur-le-Betz) Jean Berthaud

(Dordives)

Jonathan Wera
(Courcelles-le-Roi)

Sandrine Grégoire (conseil régional CVL)

Richard Ramos (député)

Christian Peutot (Faÿ-les-Nemours)

Yves Boyer (Lorrez-le-Bocage/ Préaux)

Eric Zemmour

Pierre Martinon (La Cour-Marigny)

Odile Couillaut (Montbarrois)

Philippe Moreau (Nogent-sur-Vernisson)

Thierry Boutron (Ouzouer-des-Champs)

Cyril Hemardinquer (conseil régional CVL)

Alexis Kerlo (Chaintreaux)

Anne Hidalgo

François Bonneau (conseil régional CVL) Gérard Lorentz

(Paucourt)

Jean-Pierre Sueur (sénateur)

Hervé Jochmans (délégué Moret-Loinget-Orvanne)

Marine Le Pen

Jean-Louis Dujardin (Egry)

Richard Sénégas (Presnoy)

Alain Deprun (Pressigny-les-Pins)

Thomas Ménagé (conseil régional CVL)

Jean-Luc Mélenchon

Hervé Vasseur (Chailly-en-Gâtinais)

Françoise Bernard (Corbeilles)

Marian Watts (Gironville)

Hélène Thouy

Albert Février (Ladon)

Serge Piat (Louzouer)

Pascal Dalicieux (Blennes)

Fabien Roussel

Franck Demaumont (Châlette)

Jean-Marie Albouy (Pays de Montereau)

Nicolas Dupont-Aignan

Olivier Citron (Augerville)

Laurent Castellan (Bransles)

Christiane Taubira

Christophe Bethoul (Sainte-Geneviève-des-Bois)

Magali Goiset (Thimory)

Yannick Jadot

Magali Sautreuil (conseil régional CVL)

François Asselineau

Bernard Petit (Ichy)

Jean Lassalle

François Deysson (Villecerf)

Philippe Poutou
François Roisneau

Infographie : Jennifer Canuel / Eclaireur du Gâtinais

(Fromont)

Qui parraine qui?

Environ un élu sur quatre en mesure de parrainer un candidat à l'élection présidentielle a envoyé son buletin au Conseil constitutionnel. Si la plupart des parrains ont logiquement choisi le candidat de leur camp, d'autres ont choisi une autre voie, parrainer n'étant pas soutenir. Exemples.

Hervé Vasseur, maire de Chailly-en-Gâtinais (premier mandat), a été très sollicité par différents candidats, essentiellement par e-mail. « L'idée ne m'est pas venue suite à l'appel de François Bayrou. Un réservoir de voix pour les candidats en difficulté, cela ne me plaît pas totalement au sens où je trouve normal qu'un maire décide de la légitimité du candidat retenu pour recevoir sa voix. En l'occurrence, elle va à Jean-Luc Mélenchon. C'est un soutien républicain ».

À Corbeilles, Françoise Bernard - dont c'est également le premier mandat en tant que maire - a eu la même position. « J'ai eu envie de faire le choix toute seule, je n'avais pas besoin de François Bayrou, et j'assume ce parrainage démocratique. Il est étonnant que peu de maires aient réagi. Ce sera peut-être la seule fois que je parrainerai de ma vie. Je trouve que c'est notre devoir de maires. puisque c'est l'unique levier actuel d'ouverture démocratique. Il n'est pas imaginable que des gens qui font plus de 10 % dans les sondages ne puissent pas être candidats. Cela pourrait créer des incidents au sein de notre société, un décalage préjudiciable à la paix sociale. Nous devons nous donner les movens d'avoir une démocratie ouverte. c'est pourquoi je n'avais pas envie de parrainer des gens

qui avaient déjà 1.500 ou 1.700 parrainages ».

De son côté, Pierre Martinon, maire de La Cour-Marigny a donné son parrainage à Éric Zemmour. « Il s'agit d'un acte républicain. J'ai ainsi répondu à l'appel du président des maires de France et à celui du Loiret qui appelait à donner son parrainage. Du coup, j'ai choisi qui en avait le moins au moment où je l'ai fait. Il y avait alors très peu de maires du Loiret qui s'étaient engagés. À mon sens, il n'était pas normal que des candidats qui représentent environ 30 % des intentions de vote selon les sondages ne puissent pas intégrer le débat national. Ce parrainage ne correspond pas à mon opinion politique, mais à une volonté de ma part d'avoir un vrai débat d'idées au moment de l'élection présidentielle. Plus encore avec ce

qu'il se passe aujourd'hu avec la crise ukrainienne. »

Maire de Montbarrois (Beaunois) depuis 1989, Odile Couillaut n'a pas senti davantage de sollicitations de parrainage que lors des précédentes élections présidentielles. Après avoir parrainé Nicolas Dupont-Aignan en 2017, le sien est allé à Éric Zemmour, mi-février. « L'idée est de donner sa chance à tous les candidats, sans polémiquer, sans coller des étiquettes sur les gens. Le mot "démocratie" doit prendre tout son sens afin que les électeurs aient clairement du choix ».

Pour sa part, Albert Février, maire de Ladon, a souhaité parrainer Hélène Thouy, candidate animaliste. « Pour moi, c'est une noble cause. Les animaus sont tellement maltraités. On en trouve ici qui sont abandonnés et qu'on envoie au refuge de Chilleurs-au-Bois. C'est un engagement utile.

Et au vu de la manière dont les maires sont pris en considération par les partis politiques, ces derniers n'ont pas besoin de mon parrainage. » Dans son 2* mandat en

tant que maire de Presnoy (Bellegardois), Richard Sénégas accorde son parrainage à Marine Le Pen, comme en 2017. « Ce n'est pas un soutien, c'est un parrainage. Mieux vaut aller à l'urne avec un bulletin que de trouver des gens dans la rue avec un fusil. Il faut donner à tous le moyen de s'exprimer avec un bulletin plutôt que de le faire autrement ». Le maire s'interroge notamment sur les manquements aux règles démocratiques à des échelons supérieurs. « Si des décrets sont pris sans en référer au parlement, comment s'étonner que des gens n'aillent plus voter ? »

LA RÉDACTION

Les douze candidats (*)

Valérie Pécre (2.636 parrainages) Emmanuel Macron (2.098 parrainages) Anne Hidalgo (1.440 parrainages) Jean-Luc Mélenchon (906 parrainages) Eric Zemmour (741 parrainages) Yannick Jadot (712 parrainages) Jean Lassalle (642 parrainages) Roussel abien (626 parrainages) Pen Marine Le (622 parrainages) Nicolas Dupont-Aignan (600 parrainages) hilippe Poutou (596 parrainages) Nathalie Arthaud (576 parrainages) (*) L'ordre est ici défini

en fonction du nombre de parrainages.